

Octobre 2011

Un nouveau label social européen pour mesurer le climat social des entreprises

La valorisation du dialogue social et d'un certain climat interne, la prise en compte du bien-être et de la qualité de vie renforcent l'image de l'entreprise auprès de ses clients et contribuent à sa pérennité économique. Mais, la meilleure manière de mesurer la performance sociale ne serait-elle pas d'interroger les salariés eux-mêmes sur quelques thèmes choisis ? Une poignée d'entrepreneurs partage cet avis et s'est réunie au sein d'une association à but non lucratif. Ainsi est né l'European Social Label.

Un nouveau label social européen est né. Ses membres fondateurs - Emmanuel MIGNOT de Teletech International, Didier Livio, Hubert Landier et Bernard Merck de Synergie, Régis Jamin et Julien Malbreil d'Electon-Europe - l'ont officiellement présenté le 6 octobre lors d'une conférence de presse à Paris.

Les principes

Les salariés sont appelés à **évaluer la politique sociale de leur entreprise** : - Vote interne, électronique, - Concerne l'ensemble des salariés (au minimum 50 % des salariés doivent avoir participé au vote pour valider la démarche), - Démarche sécurisée, confidentielle et anonyme. Un **nouveau label** : - **Décerné, pour deux ans**, en fonction des résultats du vote, - **Transparent** : pour ses fondateurs, impliqués depuis longtemps dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises, cela doit être désormais être le maître mot des dirigeants, - **Valorisant** en terme d'image, - **Peu coûteux** : il doit être abordable par tous, même par les très petites entreprises (exclues de la plupart des démarches de labellisation pour faute de moyens financiers suffisants).

20 points clés représentant les 7 thématiques essentielles d'une politique sociale

- Degré de **cohésion du corps social** - **Relations de travail avec l'encadrement** de proximité - Perception des **méthodes de management** - Perception du **comportement de la Direction** - Perception des **relations collectives de travail** - Perception de **l'avenir** et de **l'environnement** de l'entreprise - **Conditions de travail**.

Hubert Landier, Vice-président de Synergie (référence de l'audit social en France depuis 30 ans), a élaboré les questions à partir de son SocioDiag. Ces dernières ont ensuite été retravaillées par le groupe projet pour être claires et comprises de tous, ne pas pouvoir être interprétées et que leur formulation soit neutre. Le label est bien loin, selon ses instigateurs, des habituels audits de conformité qui questionnent essentiellement sur le respect des lois en vigueur et non pas sur l'exacte opinion des salariés.

Le dirigeant qui s'engage dans cette labellisation se positionne sur le plan social : il s'agit ici de prouver sa volonté d'instaurer le dialogue et de faire un état des lieux objectif de sa politique en la matière (aspects positifs, points d'amélioration...). Cette démarche ouvrirait-elle la voie à un nouveau type de dialogue social dans l'entreprise ?

Un site pour en savoir plus : <http://www.europeansociallabel.org/>